

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT
DU RHONEDE LA COMMUNE D'YZERON
Séance du 13 novembre 2025

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL	EN EXERCICE	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION
15	09	08

DATE DE LA CONVOCATION :
07 Novembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le treize novembre, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en Mairie, sous la présidence de Madame NELIAS Agnès, Maire.

Etaient présents : Agnès NELIAS - Christian RULLIAT - Jocelyne DAVIRON RADIX - Fabrice FOURDIN - Fanny CHABRAN - Olivier AIGLON - Guy LHOPITAL

Etaient absents : Pierre DURAND (pouvoir donné à Agnès NELIAS) - Virginie BLUM

Secrétaire de séance : Olivier AIGLON

D/2025-115

Objet de la délibération : Budget principal : admission en non-valeur de produits non recouvrables

Madame la Maire expose que la commune a reçu une demande de la Trésorerie pour admettre en non-valeur plusieurs sommes non recouvrables, s'étalant sur les exercices 2022, 2023, et 2024.

Les motifs de non recouvrement sont : personne disparue, créance inférieure au seuil de poursuite, recouvrement insuffisant sur actif.

Ces admissions en non-valeur sont des mesures d'ordres budgétaire et comptable ayant pour but de faire disparaître des écritures de prise en charge du comptable, les créances irrécouvrables, et qui n'exclut pas, le remboursement éventuel ultérieur des sommes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 08 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION,

DECIDE d'admettre en non-valeur les sommes suivantes :

Référence	Redevable	Montant
2024-T-180	FLEXITARIAN FINGER FO	396.49 €
2023-T-283	COMPTOIR D'YZERON	33.37 €
2022-T-300	CROSIGNANI Norman	4.49 €
2023-T-2	CROSIGNANI Norman	4.49 €
2024-T-8111840933	FONPEL	6.03 €
2024-T-165	GINKGOS ET YZEA	7.00 €
2022-T-6901471433	GIRONDE Daniele	29.00 €

CHARGE Madame la Maire de l'exécution de la présente décision et de la signature de toute pièce afférente.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus



Olivier AIGLON Secrétaire		Agnès NELIAS Madame la Maire	
------------------------------	--	---------------------------------	--

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture le : 24 NOV. 2025

Publication ou notification du : 24 NOV. 2025

Publication site internet le : 24 NOV. 2025

Affichage liste des délibérations le : 18/11/2025